



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MEMPHRÉMAGOG  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD

**AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice-générale de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal de Stukely-Sud le lundi 12 août 2019 à 19h00 au 101, place de la Mairie.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure n° 2019-00053 suivante :

**Nature et effets :** Demande de dérogation mineure afin de régulariser l'implantation dérogatoire d'une résidence, les galeries et la piscine pour le lot de coin no 2 238 438. La marge de recul avant pour cette zone est 10.7 mètres. L'empiètement demandé pour la résidence est 5.4 mètres, les galeries 5.2 et 5.4 mètres et la piscine 3.8 mètres.

**Identification du site concerné :**

**435, ch. Claude**  
Stukely-Sud, QC J0E 2J0  
Matricule (s) : 9023-39-5178-0-000-0000  
Lot (s) : 2 238 438  
Zone : RUR-2



Au cours de cette assemblée, le conseil entendra tout intéressé qui désire s'exprimer relativement à cette demande.

DONNÉ à Stukely-Sud ce 23<sup>e</sup> jour du mois de juillet deux mille dix-neuf.

*Louissette Tremblay*

Louissette Tremblay  
Directrice générale - secrétaire trésorière

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD  
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie avoir publié l'avis public ci-joint, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 23<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2019 entre 9 et 16 heures.

Donné à Stukely-Sud, ce 23<sup>e</sup> jour du mois de juillet deux mille dix-neuf.

*Louissette Tremblay*

Louissette Tremblay  
Directrice générale - secrétaire trésorière